H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Le 14 Février 2014, Saint Denis

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le groupe Imestia soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies. Le groupe Imestia fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès. Cette COP contiendra, le renouvellement signé du dirigeant, envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre), une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Meilleures salutations

Jean Ruscio
Président Directeur Général du groupe Imestia

www.groupe-imestia.fr

10 rue James Watt • Bât. D • 93200 Saint-Denis
Tél 01 53 56 67 67 • Fax 01 53 56 66 90 • contact@imestia.fr
SA au capital de 250 800 euros • RCS Bobigny 399 012 665